

Atelier PARP-MIMAP « Croissance, inégalités et pauvreté »

Cotonou, Bénin, du 01 au 03 mars 2005

Rapport de synthèse

Organisée par le Centre Parlementaire canadien en étroite collaboration avec les membres des réseaux de réduction de la pauvreté des parlements du Burkina, du Bénin, du Niger et du Sénégal, les chercheurs MIMAP des 4 pays et avec les appuis technique et financier de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), l'atelier PARP-MIMAP « Croissance, inégalités et pauvreté » s'est tenue à Cotonou, au Bénin du 01 au 03 mars 2005.

Ont pris part à cet atelier les personnes dont les noms et adresses sont indiqués en annexe du présent rapport de synthèse.

L'atelier était modéré par le Prof. Guy Amédée AJANOHOUN, Coordonnateur de IPA-Bénin.

Il visait les échanges entre chercheurs et parlementaires africains dans le cadre du PARP-MIMAP.

I- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La séance solennelle d'ouverture animée par l'Honorable Adam SOULE, a été marquée par :

- l'allocution de bienvenue de RASHEED Draman, Coordonnateur du CPC Ghana
- l'allocution de Monsieur Seydou MAMA SIKA, Ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de la Décentralisation du Bénin
- l'allocution de Monsieur Kémoko BAGNAN, Ministre des Enseignements Supérieurs et de la recherche scientifique.
- l'Allocution de Madame Lorraine BELISLE, Directrice du Bureau de la Coopération Canadienne au Bénin
- l'Allocution de Monsieur Elias AYUK, représentant du CRDI
- le Discours d'ouverture de Monsieur Léon BIO BIGOU, Premier Vice Président de l'Assemblée Béninoise

II- LES EXPOSES

Outre la séance de présentation des participants, suivi de la présentation du contexte, animée par le Prof. Guy Amédée AJANOHOUN, sept exposés ont été présentés au cours de ces travaux :

Thème 1 : Relations entre pauvreté, croissance et inégalités (par Monsieur Samuel Tambi KABORE)

L'exposé aborde la relation entre pauvreté, croissance et inégalité. Une précision de la pertinence des concepts de croissance et de redistribution est faite dans leurs relations avec la pauvreté. L'exposé a également examiné les priorités nationales, sectorielles et régionales.

Pour ce faire, l'exposant a fait l'historique de la relation entre pauvreté, croissance et inégalité à travers:

- la présentation de la relation entre croissance économique et réduction de la pauvreté
- la précision de l'importance de la redistribution
- la démonstration de la nécessité de la croissance

Il a par ailleurs fait le listing des priorités nationales, sectorielles et régionales en se focalisant sur :

- les impacts réciproques entre croissance et redistribution
- les enjeux sectoriels
- les relations entre activités économiques et inégalité au Burkina Faso
- les priorités en matière de croissance économique ou redistribution des revenus

Les constats fait par l'exposant sont les suivants :

- Les résultats de recherche montrent que l'inégalité tend à aggraver la pauvreté et contrebalance l'effet positif de la croissance.
- On ne peut donc pas prioriser l'une par rapport à l'autre.
- Il est préférable de rendre les facteurs « croissance » et « redistribution » simultanément favorables à la réduction de la pauvreté.

En substance, pour que la croissance engendre des effets rapides favorables à la réduction de la pauvreté, il faudrait que :

- (1) cette croissance soit forte ou engendrée principalement par les secteurs où les pauvres sont les plus concentrés,
- (2) des politiques redistributives appropriées soient mises en œuvre à travers, par exemple, la législation fiscale ou des transferts ciblés, le ciblage d'activités plus favorables aux pauvres pour favoriser la redistribution des fruits de la croissance aux pauvres.

Par ailleurs, les gouvernants, législateurs et les chercheurs devraient travailler à :

- Améliorer le dialogue mutuel ;
- Mieux connaître les fléaux à combattre tels la pauvreté et leurs déterminants ;
- Mieux définir, suivre et évaluer les politiques à mettre en œuvre.

Thème 2 : La croissance pro-pauvre : une nouvelle perspective. Définitions et mesures (par Madame Dorothée Boccanfuso)

L'exposant a précisé que le concept de croissance pro-pauvre se retrouve confronté à des divergences relatives à sa définition elle-même. Une des conséquences à cette diversité de définitions implique donc différentes approches pour mesurer la croissance pro-pauvre et ses effets sur les pauvres. Les aspects abordés dans l'exposé sont les suivants :

- une définition du concept de croissance pro-pauvre
- un rappel des différentes mesures ainsi que leurs avantages et limites.
- un commentaire de résultats d'une analyse de croissance pro-pauvres sur la base d'une simulation
- une présentation des mécanismes ou politiques économiques permettant d'avoir de la croissance pro-pauvre.

Le chercheur recommande que les politiques soient basées sur le ciblage permanent des plus pauvres et sur la recherche de l'amélioration de leur bien-être. A cet effet le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal n'ont pas encore réalisé d'analyse sur la croissance pro-pauvre et ses effets sur la pauvreté.

Thème 3 Corruption, secteur informel, bonne gouvernance et libéralisation commerciale (par Monsieur Épiphané Adjovi)

L'exposant a signalé que l'objet de sa communication n'est pas de se pencher sur les liens entre croissance, pauvreté et inégalité. Il s'agit plutôt d'analyser comment les mesures de politique économique, celles assurant un accès aux moyens de production et certaines pratiques ayant cours en matière de gestion publique, influencent la croissance, l'inégalité et la pauvreté.

Il a souligné que les impacts (positifs ou négatifs) attendus de la mise en œuvre des mesures de politiques (libéralisation commerciale, par exemple) peuvent être compromis ou renforcés par des pratiques malsaines (corruption) ou orthodoxes (bonne gouvernance).

L'exposé s'est focalisé sur les mesures de politiques qui sont les plus en vogue dans le débat sur l'évolution des système-pays en Afrique au sud du Sahara : la libéralisation commerciale, le secteur informel, la bonne gouvernance, la corruption.

Pour ce faire, l'exposant s'est concentré sur :

- les mesures agissant négativement sur la croissance les inégalités et la pauvreté
- les mesures tendant à renforcer le secteur informel
- les mesures agissant positivement sur la croissance les inégalités et la pauvreté

Afin d'illustrer son propos, le chercheur a, dans un second exposé, abordé la politique de libéralisation commerciale qui selon lui apparaît aujourd'hui comme une mesure de politique à effets nets positifs pour les pays en développement et le concept de bonne gouvernance qui est devenu le leitmotiv depuis le début des années 90. C'est dans ce cadre qu'il a évoqué :

- la libéralisation commerciale notamment sa définition, son effet sur la croissance et la pauvreté, les mesures de politiques commerciales de l'OMC.

- la bonne gouvernance en ce qui concerne sa définition, sa mesure et ses effets sur la qualité de la croissance
- l'accès à la terre, croissance et pauvreté

En substance, il ressort que toute mesure de politique économique peut affecter positivement certains groupes et négativement d'autres dans la même société. Le niveau d'affectation peut être anéanti ou aggravé par les comportements structurels ou institutionnels qui influencent la gestion de la politique. La démarche rationnelle est de définir des politiques qui garantissent un bénéfice collectif optimum en prévoyant des mesures de compensation pour les groupes défavorisés et de limiter les risques de dérapage à travers la bonne gouvernance.

Les différents exposés ont suscité de nombreuses questions de compréhension et des critiques et amendements auprès des participants. Ces questions et les éléments de réponse apportés ont permis d'identifier des axes de recherche qui ont fait l'objet des discussions au sein des groupes et dont certains feront l'objet d'investigations. Des recommandations ont été également faites.

Thème 4 : Mécanismes d'implication des pauvres dans l'élaboration des budgets et comment assurer que les budgets reflètent les priorités des processus de la pauvreté
Ce thème a été présenté par Momar Ballé SYLLA, DPS - Dakar

L'exposé a concerné l'implication de la cible principale (les pauvres) et son articulation avec le budget national. Le Community Based Monitoring System (CBMS) a été présenté avec son apport éventuel pour le volet suivi-évaluation du CSLP. Pour se faire, l'orateur s'est focalisé sur les aspects suivants :

- L'implication des pauvres dans la définition de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP)
- Le Community Based Monitoring System (CBMS¹) au Sénégal. Pour ce second point; les objectifs, les stratégies et les étapes ont fait l'objet d'une attention particulière.

Thème 5 : Système de Suivi de la Pauvreté au Burkina Faso : Département de Yako, Province du Passoré (Par M. Michel KONE, DSG/INSD – Ouagadougou).

L'exposant a d'abord introduit le cadre conceptuel de la pauvreté. Ensuite il a précisé les axes stratégiques du CSLP du Burkina qui sont au nombre de 4. La suite de la présentation a consisté à :

- Livrer les informations générales sur le projet, notamment ses buts et objectifs, sa mise en œuvre, les méthodes utilisées etc..
- Présenter des résultats autour des caractéristiques démographiques, les facettes de la pauvreté selon les secteurs, les leçons tirées,

Thème 6 - Le système de suivi participatif de la pauvreté du Niger a été présenté par Monsieur Ousseini HAMIDOU, Coordonnateur de l'UAAP-Niger

Cet exposé s'est focalisé sur :

- Le Contexte et justification du SSPP
- Le But et Objectifs du projet
- Les Partenaires principaux
- La Durée et coût du projet
- Les Stratégies de mise en œuvre du SSPP au Niger
- La Présentation des 4 composantes de la stratégie de mise en œuvre
- La Place du SSPP dans le système de suivi de la pauvreté
- Le Schéma du SSPP au niveau communautaire
- L'Organigramme du SSPP

Rappelons que ce projet qui est a ses débuts comporte 4 composantes.

Thème 7 – Education et Santé : vers une réduction de la pauvreté Présenté par Monsieur Cosme Vodounou

Après avoir fait un rappel du profil de pauvreté monétaire au Bénin, l'exposant s'est focalisé sur des simulations en matière de redistribution au Bénin. Ce sont les cas des secteurs de l'éducation et de la santé qui ont été choisis pour montrer l'importance des mesures visant le relèvement du niveau de vie des pauvres dans la réduction de la pauvreté.

III- LES TRAVAUX EN GROUPE

3.1 – Groupe de discussions Pays

Les travaux en groupes de discussions Pays ont porté sur les thèmes ci-après :

Thème 1 : Groupe du Burkina : Examen des questions majeures relatives au thème de l'atelier.

Thème 2 : Groupe du Bénin : Examen des questions majeures relatives au thème de l'atelier.

Thème 3 Groupe du Niger : Examen des questions majeures relatives au thème de l'atelier

Thème 4 Groupe du Sénégal : Examen des questions majeures relatives au thème de l'atelier..

Au terme de ces travaux en groupes et des discussions en plénière, il est ressorti les points saillants suivants :

Pour le Groupe du Sénégal

Le groupe du Sénégal a fait le point sur leur DSRP. Adopté depuis trois années, il est au terme de sa mise en œuvre. Cette évaluation prépare en outre la deuxième phase du DSRP dans le pays. La plupart des outils de suivi-évaluation dont la mise en place est prévue n'ont pas été disponibles.

Les Honorables Députés du Sénégal ont notifié que les débats de groupe leur ont permis davantage de comprendre les outils d'appréciation de la croissance macro et de la croissance micro ; cette dernière reflétant le pouvoir d'achat des populations à la base.

Les principales recommandations formulées sont :

- relancer les travaux sur la croissance, les inégalités et la pauvreté ;
- renforcer les capacités des Députés à comprendre, suivre et évaluer les politiques pro-pauvres ;
- créer une alliance Parlement-Chercheur et si possible avec l'Exécutif pour renforcer le dialogue nécessaire à une lutte pour une réduction plus efficace de la pauvreté ;
- mettre en place un programme de suivi des politiques de réduction de la pauvreté.

Pour le Groupe du Niger

Le groupe Niger pour sa part, a précisé que leur DSRP ne date que de 2002. La situation de pauvreté dans le pays fait état de ce que 60% de la population sont touchés par la pauvreté et 34% par l'extrême pauvreté. Le secteur agricole est le moteur de leur croissance. Il contribue à 40% du PIB mais reste toujours vulnérable pour des raisons d'aléas climatiques, des problèmes de terre, la poussée démographique, etc.

Les participants venant du Niger ont précisé que le groupe MIMAP ne vient que de connaître le jour et ont conclu sur la nécessité de rechercher les déterminants de la pauvreté dans leur pays.

Pour le Groupe du Burkina Faso

En ce qui concerne les Honorables Burkinabé, ils ont eu à approfondir la question de la filière coton lors des débats, en esquissant les possibilités d'implication du Parlement pour rendre pro-pauvre la contribution venant du secteur. Ils ont fait le constat que les risques du secteur sont endossés exclusivement par les pauvres. D'où la nécessité de créer un fonds pour les couvrir.

En outre, le groupe a recommandé entre autres le développement des outils d'analyse dont le Parlement a besoin pour renforcer ses capacités et l'instauration d'un dialogue permanent entre parlement, Chercheurs et Exécutif.

Pour le Bénin

Le groupe du Bénin a brossé premièrement le profil de pauvreté dans le pays : taux de croissance économique 3 à 3,5% ; taux de pauvreté 29% suivant un seuil annuel de pauvreté de 112.000 FCFA et ; un taux d'accroissement démographique de 3,3%. Il en a conclu que la pauvreté est galopante au Bénin.

Les déterminants de cette pauvreté ont été ensuite développés à savoir :

- le train de vie de l'Etat ;
- l'évasion des investissements publics ;
- l'existence d'une forte propension aux dépenses non productives et ;
- la concentration sur la production cotonnière en crise.

Les mesures proposées pour juguler la situation sont : (i) assainir la filière coton ; (ii) faire en sorte que la réglementation s'adapte au contexte ; (iii) revoir la politique de crédits et de micro crédits à travers entre autres, la réalisation d'étude d'impact sur les crédits pour pouvoir prévoir des mesures d'accompagnement nécessaires et enfin ; (iv) exploiter au mieux les travaux de recherche pour organiser le développement du pays.

L'animateur de la séance a rappelé les points focaux des présentations des quatre groupes avant de conclure sur l'urgence d'un dialogue permanent entre les groupes d'acteurs que constituent chercheurs et décideurs publics (parlementaires et gouvernants).

3.2 – Groupe Régionaux de discussions

Les travaux en groupes régionaux ont porté sur les thèmes ci-après :

Thème 1 : Corruption/Bonne Gouvernance.

Thème 2 : Libéralisation Commerciale.

Thème 3 : Secteur Informel

Thème 1 : Corruption/Bonne Gouvernance.

Les membres du groupe « Corruption et Bonne Gouvernance » ont redéfini la corruption. Ainsi, la corruption est une action ou transaction qui découle de l'entente de personnes pour l'acquisition de biens ou services de façon illicite. Le groupe a en outre exclu les détournements de deniers publics comme acte de corruption mais surtout comme des cas de vols.

Les causes essentielles de la corruption sont multiples dont :

- la perte des acquis de l'Etat due aux déficiences de ce dernier compte tenu de l'insuffisance des ressources internes ;
- les aléas climatiques des pays particulièrement ceux du Sahel qui sont confrontés de manière permanente aux sécheresses ;
- la mauvaise gestion de l'Etat ;
- la lenteur administrative ;
- l'absence de motivation des agents de l'Etat ;
- l'impunité, etc.

Quant aux manifestations, elles sont également nombreuses et sont surtout matérialisées par :

- les pots de vin qui peuvent influencer le choix des fournisseurs de biens et services de l'Etat, l'attribution d'avantages monétaires (fraude fiscale) et aussi la réduction du montant des impôts ou d'autres redevances prélevées par l'Etat sur les particuliers ;
- la médiocrité ;
- le détournement des investissements d'une région à une autre ;
- un déséquilibre spatial de la répartition de la croissance.

Les recommandations faites pour juguler la corruption sont : (i) l'instauration d'une volonté politique ; (ii) le formatage d'une nouvelle conscience ; (iii) l'instauration d'une culture professionnelle du respect des procédures de règlement pour des dispositions statutaires.

Pour ce qui est de la « Bonne Gouvernance », le groupe s'est surtout penché sur la contribution que devrait être celle des Parlementaires. Les actions retenues sont le renforcement des capacités des parlementaires, l'instauration de la bonne gouvernance au sein de l'Assemblée Nationale, l'assurance du contrôle de l'action gouvernementale (mission parlementaire, audition, visite de terrain), la prise d'initiative pour préserver et promouvoir les intérêts des populations pour accroître les chances de réduction de la pauvreté. Il convient aussi d'impliquer les collectivités locales dans le suivi-évaluation à la base.

Le groupe a enfin émis le vœu de création d'un cadre de concertation entre chercheurs et les députés à travers les réseaux parlementaires. Ainsi, ces derniers pourraient définir à leur tour un programme d'actions et procéder à une mise en œuvre commune.

Thème 2 : Libéralisation Commerciale.

Le groupe de réflexion sur la libération commerciale s'est penché d'une part sur les expériences pays et d'autre part sur les défis. Les principaux points dégagés des expériences pays sont :

- pour le Sénégal : ouverture politique favorable, critiques de l'opposition, l'invasion/inondation du marché local par les produits asiatiques (en l'occurrence les produits chinois), décret sur l'importation des voitures d'occasion (pertes d'emploi, baisse de recettes), la libéralisation de la commercialisation du riz l'a rendu plus disponible ;
- pour le Niger : régime politique libéral modéré, ouverture du marché en tissu (usine locale) mais des dispositions de protection, pétrole contrôlé, riz local concurrencé par le riz importé [mise en place d'un système de quota (90% d'importation et 10% local)] ;
- pour le Bénin : tentatives de libéralisation de la filière coton : résistance des acteurs, difficultés d'accès au marché européen (cas des crevettes), difficultés d'accès au marché nigérian (eau minérale, huile végétale), marché libéralisé au niveau interne ;
- pour le Burkina Faso : libéralisation du secteur coton (3 unités de commercialisation ; monopole de fait pour les intrants agricoles) ; libéralisation du marché du sucre menaçant l'unité locale de production, libre commerce des véhicules d'occasion, hydrocarbures sous contrôle de l'Etat, la libéralisation du marché du tissu (ce qui a entraîné la fermeture Faso Danfani et Faso – Fani).

Les défis prospectés à la suite des échanges sur les expériences pays sont : (i) comment rendre les unités de production assez productives ; (ii) créer les conditions pour la normalisation (laboratoire de contrôle des produits importés et exportés) ; (iii) développement des moyens de communication ; (iv) développement du commerce régional et ; (v) comment chacun des Etats peut-il tirer profit du commerce international.

Thème 3 : Secteur Informel

Les membres du groupe ont confronté leurs expériences sur la définition du secteur informel, les causes de son extension, les conséquences qui en découlent et un plan d'actions pour opérationnaliser les objectifs à atteindre.

Le groupe a fait remarquer la difficulté de définir de façon précise ce terme. Il a mis cependant l'accent sur le fait que certaines notions permettent de caractériser le secteur informel à savoir la notion de la taille de l'unité de production, la notion de fiscalité et l'absence de la comptabilité juridique.

Au niveau des causes de l'extension du secteur de l'informel, l'accent a été mis sur l'environnement socioculturel, le bas niveau d'éducation, le chômage, l'absence de barrière à l'entrée dans le secteur, la culture d'évasion fiscale et d'accaparement des parts de marché.

Les conséquences de l'extension du secteur ont été passées au peigne fin. Sur les finances publiques, il faut noter entre autres, le manque à gagner fiscal (limitant la capacité de redistribution de richesses) et la limitation des dépenses publiques notamment celles d'investissements. Par rapport au secteur lui-même, les conséquences sont :

- une pression fiscale élevée entraînant une atrophie du secteur ;

- une diminution de la part du marché de ceux qui y participent ;
- la création de marasme.

Sur les ménages les effets sont mitigés. Les effets positifs de l'extension du secteur à savoir la formation à l'entrepreneuriat, la proximité du service rendu, la création d'emplois et de revenu, la forte capacité d'adaptation sont contrebalancés par les effets négatifs tels que l'insécurité pour le consommateur, la précarité de l'emploi et des activités, l'absence de protection sociale et coût élevé des biens et services. Le groupe a précisé que l'effet global ou net sur la pauvreté est a priori indéterminé. Il est à reconnaître que sur les échanges, l'extension du secteur informel contribue à l'intégration des économies et des peuples. Le plan d'action esquissé propose la réalisation d'un diagnostic complet du secteur et la réorganisation de ce dernier. Parmi les pistes explorées pour cette réorganisation, on peut retenir : l'identification des acteurs (observatoire du Secteur Informel) ; la formation en comptabilité, en gestion et en technique de production ; la création d'un cadre juridique et institutionnel ; la création d'un cadre fiscal adapté ; la mise en place d'un mécanisme de financement du secteur.

3.3 - Présentations faites par les députés sur les défis et les actions et/ou solutions

Les participants du Bénin, du Niger et du Sénégal (Ceux Burkina étant excusé pour une information tardive sur la préparation d'un exposé) ont présentés les défis et les actions et/ou solutions selon chaque pays.

Thème 1 : Présentation des Députés du Bénin

La communication orale intitulée « La prise en compte des secteurs sociaux dans le budget général de l'Etat, gestion 2005 dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin » a été assurée par l'Honorable Abou SOULE ADAM. Après avoir fait une présentation sommaire du DSRP du Bénin, l'exposant a abordé tour à tour : la mise en œuvre de la DSRP et les éléments d'analyse selon le genre. Dans le premier point, il a été dit que la réduction de la pauvreté nécessite un environnement économique favorable à travers une croissance forte et soutenue, une stabilité des prix, et des déficits budgétaires et courant extérieurs soutenables. Concernant le second point, l'orateur a précisé que la lutte contre la pauvreté ne peut être menée avec succès que si elle ne corrige le déséquilibre flagrant entre les hommes et les femmes. Ainsi, le ciblage des femmes est également reconnu comme une stratégie efficace de réduction de la pauvreté à cause du pourcentage disproportionné de femmes parmi les pauvres.

En substance les différents éléments de la DSRP, à savoir la stabilisation macroéconomique, l'investissement dans les secteurs sociaux, la prise de mesures sociales, la prise en compte de l'approche genre, se retrouvent dans le projet de budget du Bénin. Toutefois, il existe quelques incertitudes quant à la mise en œuvre réelle de cette stratégie car elle dépendra des performances de l'économie béninoise au cours de l'année 2005.

Thème 2 : Présentation des Députés du Niger.

Cette présentation été faite par l'Honorable Mahamane M. Kadri.

Concernant le Niger, les principaux défis à relever concernent :

- i. Le déséquilibre structurel entre la croissance moyenne du PIB (2,5 %) et celle de la population qui est de 3,1 % ;
- ii. le faible développement des secteurs productifs notamment le secteur rural qui occupe de 84 % de la population ;
- iii. le faible accès des pauvres aux services sociaux de base (santé; éducation et accès à l'eau potable) ;
- iv. les faibles capacités humaines et institutionnelles ; une bonne gouvernance et une décentralisation peu développées.

Les orientations contenues dans le DSRP du Niger visent globalement :

- 1) sur le plan macro-économique : assurer une croissance économique durable ;
- 2) au plan social, à consolider l'Etat de droit et la paix dans tout le pays en instaurant un cadre de dialogue permanent avec les partenaires sociaux ;
- 3) sur le plan financier, à assainir et améliorer les finances publiques dans un cadre de restauration de la bonne gouvernance et de renforcement des capacités de gestion des administrations publiques.

Pour ce qui est spécifiquement de la lutte contre la pauvreté, le document de stratégie a été élaboré avec l'appui de la société civile et les partenaires au développement ainsi que de l'Assemblée Nationale.

Le DSRP du Niger qui décrit de façon non moins exhaustive l'état des lieux, les stratégies à mettre en place ainsi que les moyens de leur mise en œuvre, repose sur quatre (4) axes principaux dont :

- i) la croissance économique durable et soutenue ;
- ii) le développement des secteurs productifs ;
- iii) l'accès garanti des pauvres aux services sociaux de base ;
- iv) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion d'une bonne gouvernance et la décentralisation.

Au regard de ces objectifs ambitieux, l'implication du Parlementaire est plus que nécessaire. En effet, de par sa mission constitutionnelle, il est avant tout le représentant du peuple. Nous devons être à ce titre, d'être "l'œil observateur et vigilant", voir acteur dans la mise en œuvre des programmes de politique économique et sociale dans le cadre de la bonne gouvernance.

En conclusion la bonne gouvernance, qui vise tous les domaines, pour être optimale elle doit concerner :

- la gouvernance politique ;
- la gouvernance économique ;
- la gouvernance locale et la décentralisation ;
- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Thème 3 : Présentation des Députés du Sénégal

Cette présentation intitulée « La SRP ou les limites d'une ambition » a été faite par l'honorable KHALIFA ABABACAR SALL. L'exposant a d'abord relevé les constats que l'on peut faire.

Premièrement, le DSRP constitue une limite d'ambition car on se confine à une réduction de la pauvreté au lieu de l'éradiquer. L'idée de réduire la pauvreté est une reconnaissance de l'échec des politiques d'ajustement structurel.

Deuxièmement, à travers la réduction de la pauvreté nous voulons libérer à moitié les populations ce qui constitue une forme d'hypothèque de leurs chances dès le départ.

Il est impérieux alors de chercher à comprendre l'attitude de la communauté internationale car pour accompagner le DSRP, elle a lancé l'initiative PPTE qui constitue une seconde limite car cette initiative vise la réduction de la dette au lieu de la supprimer.

Le communicateur a également souligné que l'insertion des pays pauvres à la mondialisation est un facteur handicapant car il leur manque les moyens de s'engager. Il est important de se donner les moyens d'être compétitif. A cet effet le NEPAD peut constituer une réponse.

Comment régler l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance qui constituent aussi des facteurs limitants ? L'intégration régionale est une réponse. Mais il faut aussi que l'utilisation des ressources soit efficiente, que les populations pauvres soient réellement impliquées et que les capacités d'évaluation soient renforcées pour mieux apprécier l'impact des politiques pro pauvres.

IV - Présentation d'un plan d'action des quatre pays : Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Niger

Bénin

Les concertations entre chercheur MIMAP et les Députés du Bénin ont débouché sur un canevas de mise en place d'un système d'échange périodique sur les besoins et résultats d'analyse de la pauvreté.

Ce système d'échange sera étendu à tous les acteurs oeuvrant sur la chaîne de la réduction de la pauvreté au Bénin.

Burkina Faso

Quatre principales mesures ont été arrêtées entre chercheurs et Députés du Burkina Faso. Elles portent sur :

- la restitution des données
- le suivi évaluation conjoint d'un projet de lutte contre le SIDA
- la formulation d'un projet pro-pauvre (cas de Yako)
- la formation sur la formulation du Budget de l'Etat

Niger

Le plan d'action convenu entre chercheurs et parlementaires du Niger vise :

- le renforcement des capacités d'analyse de la pauvreté ;
- la présentation des résultats des chercheurs au parlement, à l'exécutif et aux partenaires au développement ;
- la création d'un cadre d'échanges dynamiques entre chercheurs et parlementaires

Sénégal

Les concertations entre chercheurs et députés sénégalais ont permis de définir six activités pouvant être regroupées en 2 actions majeures à savoir :

- La Restitution et approfondissement au niveau du parlement des réflexions menées dans le cadre du présent atelier
- La mise en place d'un réseau d'échanges entre parlementaires et chercheurs. Un programme devra être défini adopté et mise en œuvre dans le cadre du réseau

Une évaluation de l'atelier a été faite. A l'issue de leurs travaux, les participants à l'atelier ont reconnu que leurs plans d'actions répondent aux préoccupations nationales du Réseau des chercheurs MIMAP et des autres initiatives sous-régionales en la de réduction de la pauvreté,

Les participants remercient le Gouvernement Béninois, l'Assemblée Nationale du Bénin, l'ACAI, le Centre de Recherche et Développement International (CRDI), le Centre Parlementaire Canadien (CPC), l'Institut de Politiques Alternatives du Bénin (IPA-Bénin), pour l'organisation de l'atelier PARP-MIMAP.

Fait à Cotonou, le 03 mars 2005

Les Participants.